

Monsieur / Madame :

Adresse sur EURONAT :

Je souhaite participer à la réunion du Comité Consultatif du **Jeudi 18 Avril 2019 à 14h30**

Je ne peux pas participer à la réunion

Je souhaite vous poser les questions suivantes :

.....
.....
.....
.....

Je souhaite dorénavant recevoir tout courrier et information via l'adresse email ci-après :

.....
✂-----

EURONAT

Extraits du Règlement de Jouissance

PARTIE I

Titre IV - Article 7 - SERVITUDE D'ARCHITECTURE

« En conséquence les volumes, matériaux et couleurs des constructions créées ou à créer seront déterminés par l'architecte chargé de la conception ou de la conservation de l'ensemble » (donc pour tous travaux l'accord de la Société EURONAT est indispensable).

Titre IV - Article 8 – CLÔTURES

« Il ne pourra y avoir aucune clôture même constituée par des haies vives entre chaque lot... »

Titre IV - Article 9 - ARBRES

« Les titulaires de droit de jouissance ont l'obligation de conserver les arbres existants sur leur emplacement... et de replanter ceux qui ont nécessité un abattage ».

PARTIE II

Titre I - Article 11 - USAGES DES PARTIES PRIVATIVES

« Chacun pourra modifier comme bon lui semblera la disposition intérieure de ses locaux mais pour la bonne harmonie de l'ensemble, il ne devra rien faire qui puisse changer l'aspect extérieur de celui-ci ».

« Les espaces extérieurs privatifs devront également être parfaitement et en permanence débroussaillés, conformément aux normes de sécurité ».

PARTIE III

Titre I - Article 19 - GESTIONNAIRE DE L'ENSEMBLE

« Pendant toute la durée du bail à construction le centre naturiste EURONAT sera uniquement géré par la Société Anonyme EURONAT prise en qualité de gestionnaire avec les missions définies dans le cadre des charges d'exploitation et dans le cadre des obligations définies dans le programme »